Envoyé en préfecture le 09/06/2022
Reçu en préfecture le 09/06/2022
Affiché le
ID : 064-246400337-20220602-D2022_84-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2022-84

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 2 juin 2022)

Date de convocation : 13 mai 2022
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 23
Nombre de délégués votants : 31

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 2 juin 2022 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes MOURTEROT, LAHOURATATE, GANTCH, BARRAQUE, CASSOU, BLANCHET, POUEYMIROU-BOUCHET, MOULAT et M. CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, DESSEIN, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, VISSE, CARRERE, LOUSTAU, SASSOUBRE, MONGAUGE, LABERNADIE, LEGLISE et GARROCQ.

Absents ou excusés : Mmes BERGES, CANDAU, TOULOU et M. AUSSANT, ESQUER, REGNIER, CARREY, CASADEBAIG, GABASTON, SANZ.

Pouvoirs : M. AUSSANT à Mme MOURTEROT
Mme CANDAU à Mme LAHOURATATE
M. CARREY à M. CARRERE
M. GABASTON à M. CASAUBON
Mme BERGES à M. MARTIN
M. REGNIER à Mme POUEYMIROU-BOUCHET
M. CASADEBAIG à Mme CASSOU
M. SANZ à M. DESSEIN

Secrétaire de séance : M. LEGLISE

OBJET : MOBILITE - CANDIDATURE AU DEUXIEME APPEL A PROJETS AVELO 2 DE L'ADEME ET CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CCPN

RAPPORTEUR : Fernand MARTIN, Vice-président

Vu le deuxième appel à projets du programme « CEE AVELO 2 » lancé le 19 janvier 2022 par le ministère de la Transition écologique et l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour soutenir des territoires peu et moyennement denses dans la construction et le déploiement de leur politique cyclable.

Vu la délibération du conseil communautaire n°2021-105 en date du 21 septembre 2021 relative au premier appel à projets AVELO 2 de l'ADEME.

Considérant que la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau (CCVO) est partiellement lauréate du premier appel à projets AVELO 2 organisé en 2021. Si ses actions programmées dans le cadre des axes 1 à 3 de l'appel à projets (études, services, animation et promotion) ont pour l'essentiel été retenues, elle n'a en revanche pas été retenue pour l'axe 4 relatif au financement de chargés de mission « vélo » au sein des territoires ; ce notamment au motif que la taille de la collectivité n'apparaissait pas justifier un temps plein sur le thème du vélo.

Considérant que la Communauté de Communes du Pays de Nay (CCPN), territoire limitrophe, est également partiellement lauréate du premier appel à projets AVELO 2 et n'a également pas été retenue pour l'axe 4 pour les mêmes motifs de la CCVO.

Considérant le besoin pour la CCVO d'un renfort de personnel pour permettre la mise en œuvre de l'ensemble des actions du Plan Vélo pour la Vallée d'Ossau adopté dans le cadre du premier appel à projets.

Considérant la volonté conjointe de la CCVO et la CCPN de porter une candidature commune au deuxième appel à projets AVELO 2 afin d'obtenir un financement de l'ADEME sur 3 ans d'un poste de chargé de mission « vélo » mutualisé entre les deux collectivités (poste d'un équivalent temps plein réparti à mi-temps sur chaque collectivité). Le financement de l'ADEME correspondant à un forfait annuel de 29 000 € par équivalent temps plein et à un remboursement des dépenses d'équipement liées au poste.

Envoyé en préfecture le 09/06/2022
Reçu en préfecture le 09/06/2022
Affiché le
ID : 064-246400337-20220602-D2022_84-DE

Considérant qu'il est convenu entre la CCVO et la CCPN la signature d'une convention de partenariat pour le recrutement et l'emploi d'une ingénieure mutualisée dans le cadre de la mise en œuvre des plans vélos de chaque collectivité ; partenariat dans le cadre duquel la CCPN est désignée comme étant la structure porteuse et l'employeur direct du chargé de mission.

Considérant le plan de financement prévisionnel annuel suivant :

DEPENSES		**RECETTES**	
Salaires (1ETP)	40 000 €	ETAT (ADEME) ingénierie	29 000 €
Dépenses de déplacement et de formation	3 000 €	ETAT (ADEME) équipement poste	1 500 €
Dépenses d'équipement	1 500 €	CCVO	9 000 €
Frais de gestion	1 000 €		
Charges connexes liées à cette opération	3 000 €	CCPN	9 000 €
TOTAL	**48 500 €**	**TOTAL**	**48 500 €**

Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **ADOPTE** le présent rapport ;

- **APPROUVE** la candidature conjointe de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau et la Communauté de Communes du Pays de Nay à l'axe 4 du deuxième appel à projets AVELO 2 de l'ADEME ;

- **AUTORISE** le Président à signer la convention de partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Nay ci-jointe ;

- **AUTORISE** le président à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires en la circonstance ;

- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget.

Communauté de Communes Vallée d'OSSAU 64260 ARUDY

Le Président

Jean-Paul CASAUBON